

Réfection de l'éclairage extérieur du Parc Signa

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Travaux de réfection de l'éclairage extérieur du "parc Signa" situé à Maromme (76150)

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : Marché de travaux, soumis aux dispositions des articles 27 et 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. C'est une procédure adaptée à tranches optionnelles.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Décompositions en tranches: Une tranche ferme et deux tranches optionnelles

- Tranche ferme : Réfection d'une partie des candélabres et système d'éclairage du parc priorisée par la Ville de Maromme : Zones d'éclairage 1
- 2 Tranches optionnelles : Réfection des candélabres et système d'éclairage non concernés par la tranche ferme : Zones d'éclairage 2 et 3

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Négociation : La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

Sous-traitance : autorisée

Validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet Mairie-rubrique Marchés publics) sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Jugement des offres

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. La méthode ci-dessous correspond à une pondération utilisée.

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

Les critères suivants sont pris en considération :

1° Mémoire technique détaillé : 50%

Critère décomposé comme suit :

- Performance énergétique 15 %
- Note méthodologique 15 %
- Garantie et durée de vie 10 %
- Délai de réalisation par tranche 15 %

2° Prix : 50 %

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au présent C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire

Pièces justificatives à produire :

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement entièrement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.
- Le plan paraphé

Pièces obligatoires :

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales (Noti 2)
- Extrait K bis
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de visite dûment complétée et signée.
- Mémoire technique très détaillé
 - Habilitations et qualifications professionnelles des intervenants
 - Note méthodologique détaillée pour chaque phase du chantier (tranche ferme et tranches optionnelles).
 - Planning d'exécution de la tranche ferme fixant les délais d'approvisionnement et de travaux.
 - Fiches techniques des matériels proposés rédigées en français et les performances énergétiques des luminaires.
 - Détail des garanties :
 - Garantie totale : **2 ans** pièces, main d'œuvre et déplacements
 - Garantie de **5 ans** minimum : Tout vice de fabrication et vices cachés
 - Garantie des pièces détachées : **8 ans**
 - Moyens dédiés à l'opération

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références similaires et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé datant de moins de 5 ans.

Date limite de remise des offres

- **13 novembre 2017 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « *Déconstruction de maisons et bâtiments* »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

- **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant le 13 novembre 2017 à 16 h**

La copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

Renseignements :

D'ordre administratif : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 13 octobre 2017